

REVUE DE PRESSE



QUOTIDIENNE













Mardi 25 octobre 2022

>> PRESSE NATIONALE





SITUATION SÉCURITAIRE, CLIMATIQUE ET ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE : LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA ET MAHAMADOU ISSOUFFOU RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT

Le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est entretenu, lundi 24 octobre 2022, avec l'ancien Chef de l'État du Niger, Mahamadou Issoufou, président du Panel de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel. Cette rencontre, qui s'est tenue au Palais de la Présidence, à Abidjan-Plateau, a permis aux deux hommes "d'évoquer la situation dans la sous-région et au Sahel ainsi que les défis à relever, notamment sur les plans sécuritaire, climatique, démographique, humanitaire et de développement économique et social".



EMPLOI DES JEUNES / STAGE ET FORMATION : PATRICK ACHI LANCE UN APPEL AU SECTEUR PRIVÉ ET AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

La salle Anoumanbo du palais de la culture d'Abidjan-Treichville était bondée de monde, hier lundi 24 octobre 2022, à l'occasion de la cérémonie de lancement du Programme national de stages et apprentissages organisée par le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Le Premier Ministre, Patrick Achi, a salué cette initiative qui s'inscrit dans la droite ligne de la vision du gouvernement et du Chef de l'État, Alassane Ouattara. Dans le but d'en assurer la réussite, le Chef du gouvernement a invité les entreprises du secteur privé national (multinationales et nationales) à ouvrir leurs portes aux jeunes diplômés en quête d'emploi ou de stage. S'agissant des entreprises d'État, le Premier Ministre a durci le ton en leur faisant injonction de se lancer dans le processus de recrutement des jeunes ivoiriens.



EN VISITE DE TRAVAIL AU SÉNAT FRANÇAIS/ JEANNOT AHOUSSOU (PDT DU SÉNAT) : « NOUS TENONS FERMEMENT À LA COOPÉRATION FRANCO-IVOIRIENNE

La visite de travail de 48 heures du président du Sénat de Côte d'Ivoire au Sénat français a effectivement débuté, lundi 24 octobre 2022, avec la rencontre entre Jeannot Ahoussou Kouadio et son homologue Gérard Larcher. Au sortir du tête-à-tête entre les deux personnalités, le chef de la Chambre haute du Parlement ivoirien a dit la volonté de poursuivre la coopération entre son institution et sa consœur française. « Nous sommes résolument dans les sillons, le chemin lumineux tracé par la Côte d'Ivoire (...). C'est une marque d'amitié, de coopération et nous tenons fermement à la coopération franco-ivoirienne », a expliqué Jeannot Ahoussou Kouadio, selon sa Direction de Communication.

ASSEMBLÉE NATIONALE: ADAMA BICTOGO REMET 17 VÉHICULES AUX



MEMBRES DU BUREAU ET DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Un questeur, huit secrétaires de bureau, trois présidents de groupe parlementaire et cinq présidents de commission de l'Assemblée nationale avaient le sourire hier. Et pour cause, chacun d'eux a reçu des mains d'Adama Bictogo, le Président de cette institution, les clefs d'un véhicule de type 4x4 pour mener à bien leurs activités. C'était au cours d'une cérémonie solennelle, à la salle des pas perdus. « Même si cela fait partie du budget de l'Assemblée nationale, je voudrais rendre toute la gratitude au Président Alassane Ouattara d'avoir permis à notre institution de disposer de matériels roulants », a-t-il salué. Le Président de l'Assemblée Nationale a insisté sur la question du renforcement des infrastructures de l'institution pour permettre à chaque député de disposer d'un bureau individuel permettant aux élus de la nation d'avoir une présence permanente à l'Assemblée nationale.



RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE : LA CEI S'INSTALLE DANS 21 PAYS DANS LE MONDE

En prélude à l'opération de révision de la liste électorale pour l'année 2022 à l'étranger, les commissaires de la Commission électorale indépendante (CEI) ont effectué une mission d'installation des Commissions électorales des représentations diplomatiques. Cette mission s'est déroulée, du 13 au 23 octobre 2022, dans 21 pays, en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique. Les pays ont été sélectionnés sur la base de la forte représentation de la population ivoirienne y résidant. Ces différentes missions visaient à élire les bureaux, former les commissaires locaux et organiser des rencontres de sensibilisation sur la prochaine révision de la liste électorale.



ANNIVERSAIRE DES RELATIONS SINO-IVOIRIENNES : LE LOGO OFFICIEL ET DE NOMBREUX AUTRES ÉVÈNEMENTS DÉVOILÉS, LE 27 OCTOBRE

L'année 2023 marquera le 40ème anniversaire des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine. Dans le cadre de la commémoration de cet important événement, l'ambassade de Chine en Côte d'Ivoire dévoilera, le jeudi 27 octobre 2022, le logo officiel qui sera utilisé tout au long de l'année pour célébrer les liens bilatéraux entre la Chine et la Côte d'Ivoire. En 40 ans, les relations sino-ivoiriennes ont résisté à l'épreuve du temps et se sont bonifiées. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont progressé de 800% entre 2014 et 2016.



APRÈS 12 LONGUES ANNÉES PASSÉES À LA HAYE, BLÉ GOUDÉ RENTRE LE 26 NOVEMBRE PROCHAIN

« En ce jour mémorable et historique du 24 octobre 2022, nous avons l'immense plaisir d'informer de façon solennelle l'opinion nationale et internationale, les Ivoiriens, les Africains, sa famille, les responsables, les militants et les sympathisants du COJEP, ainsi que toutes les personnes physiques et morales qui l'ont soutenu dans cette épreuve de longue attente, qu'il a été convenu avec les autorités ivoiriennes que le président du COJEP, Charles Blé Goudé, sera de retour en Côte d'Ivoire le 26 novembre 2022 ». Ces paroles fortes, Dr Patrice Saraka les a dites, hier lundi 24 octobre 2022, après sa rencontre avec l'ambassadeur Soumahoro Claude Sahi, Chef de Cabinet du Président de la République de Côte d'Ivoire. Il a réitéré la gratitude du COJEP aux autorités ivoiriennes en général, et au Président Alassane Ouattara en particulier.

Economie 🕑

AGRICULTURE : KOBENAN ADJOUMANI POSE LA 1ÈRE PIERRE DE L'IMMEUBLE "I F PAYSAN "



Dans un délai de 36 mois, l'actuel siège de la Chambre nationale d'agriculture de Côte d'Ivoire fera place à une double tour de 20 étages. Ce nouvel édifice abritera, outre le nouveau siège de l'institution, ceux de plusieurs autres interprofessions et faitières agricoles. Le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani a procédé, le lundi 24 octobre 2022, à la pose de la première pierre de cet immeuble ultra moderne. « L'immeuble qui abritera le siège de la nouvelle Chambre d'Agriculture, est toute une symbolique. C'est la preuve majeure que nos braves paysans, nos producteurs restent et demeurent au cœur de la politique de développement du secteur agricole insufflée par le Président Alassane Ouattara, et qui répondent aux aspirations profondes des acteurs du monde agricole (...) », a indiqué Kobenan Adjoumani.



PRODUCTION DU TILAPIA : LA FAO VA APPUYER 10 FERMES PILOTES EN CÔTE D'IVOIRE

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) veut, à travers le projet Fish4Acp, contribuer à combler le déficit de poissons en Côte d'Ivoire estimé à 500 000 tonnes par an. Au cours d'une récente réunion semestrielle de l'équipe de suivi du projet Fish4Acp, les participants y compris les acteurs de la filière, ont évalué l'état d'avancement du projet en définissant des critères d'installation des 10 fermes piscicoles sur l'ensemble du territoire ivoirien. L'objectif visé est l'autosuffisance en protéine animale.



TRÉSOR PUBLIC : LA PLATEFORME TRÉSOR PAY-TRÉSOR MONEY AU MENU DE LA CONFÉRENCE "TOUT SAVOIR SUR", AUJOURD'HUI

Entrée dans sa phase opérationnelle, la plateforme TrésorPay-TrésorMoney, mise en place par le Trésor public dans le cadre de la digitalisation des moyens de paiement et d'encaissement, sera au centre des échanges de la conférence de presse "Tout savoir sur" du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), aujourd'hui mardi 25 octobre 2022 à 15H 00 au Plateau, à Abidjan. La tribune d'échanges "Tout savoir sur" sera également retransmise en direct sur la page Facebook officielle du gouvernement de Côte d'Ivoire. (Source : CICG)





AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE : LA FONCTION PUBLIQUE SE DOTE D'UN MANUEL DE 28 PROCÉDURES

La ministre de la Fonction publique, Anne Désirée Ouloto, a mis à la disposition des premiers responsables de son département ministériel, un manuel de 28 procédures produit par la Direction de la Qualité. C'était hier lundi 24 octobre 2022, lors de l'atelier dit de remise de manuel de procédures de la Fonction publique, tenu à Abidjan-Plateau. Cet atelier qui avait pour thème : « Mise en œuvre effective des procédures organisationnelles du Ministère de la Fonction publique : quelle approche méthodologique pour la satisfaction des usagers-clients ». Ainsi, à l'ouverture des travaux, Anne Désirée Ouloto a fait savoir qu'il vise à "s'accorder sur l'approche méthodologique la mieux adaptée et la mieux appropriée pour la satisfaction des attentes et préoccupations des usagers-clients".



ÉDUCATION NATIONALE : MARIATOU KONÉ RÉVÈLE QUE DES ÉLÈVES AURONT CHACUN DEUX KITS SCOLAIRES, CETTE ANNÉE

La ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, a lancé la distribution de kits scolaires, don du groupe Carré d'or, le lundi 24 octobre 2022, au groupe scolaire Locodjro Santai, village situé dans la commune d'Attécoubé. « L'année dernière, nous étions à Treichville. Cette année encore,

Carré d'or offre 160 000 kits scolaires aux élèves du préscolaires et du primaire. L'État a lui-même distribué pour cette rentrée, plus de 5,319 millions de kits d'un coût de plus de 10,496 milliards de FCFA, soit un kit par élève. Les enfants pourront avoir 2, 3, 4, 5 kits scolaires. Attécoubé aura 31 000 kits scolaires. Je voudrais inviter les enseignants et parents d'élèves à entretenir ces kits scolaires », a-t-elle indiqué, non sans appeler à une école de qualité.



SOLIDARITÉ NATIONALE : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN AUX CÔTES DES POPULATIONS VULNÉRABLES

L'homme est un pilier important de l'ambitieux programme du Président de la République de Côte d'Ivoire dénommé « Une Côte d'Ivoire solidaire ». La solidarité prônée dans cette vision se traduit par des actions concrètes pour porter assistance aux couches sociales les plus vulnérables et veiller au bien-être des populations. Comme action, le gouvernement a mis en place le Projet "Filets sociaux productifs (FSP)" qui permet aux bénéficiaires, des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté, de percevoir une allocation trimestrielle de 36 000 FCFA. Les bénéficiaires du Programme FSP seront également pris en compte par le Régime d'Assistance Médicale de la Couverture maladie universelle (CMU). Face à certaines pathologies lourdes, l'État s'est également engagé à offrir les mêmes chances de survie à toutes les couches sociales. Les actions de solidarité se perçoivent aussi dans des cas de sinistres, où le gouvernement se tient aux côtés des populations éprouvées. (Source : CICG)

Culture (2)



ARTS ET CULTURE : L'AFD APPORTE UN IMMENSE APPUI AUX INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Une visite aux énormes retombées! C'est ainsi qu'acteurs et observateurs du monde des arts et de la culture qualifient la visite de Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de Développement (AFD), en Côte d'Ivoire, du 17 au 21 octobre dernier. Cette visite a été l'occasion, pour Rémy Rioux, de visiter des projets soutenus par le groupe AFD au service des Industries culturelles et créatives (ICC). Le Directeur général s'est entretenu avec la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, pour évoquer les appuis de l'AFD au secteur de la culture, notamment dans le cadre du 3ème Contrat de désendettement et de développement (C2D) qui inclut une enveloppe de 11,3 milliards FCFA, consacrés à un projet de soutien à la création d'emplois dans les filières culturelles.



VU SUR LE NET





ACTIVITÉS DES BLOGUEURS/ INFLUENCEURS ET ACTIVISTES IVOIRIENS : LES NOUVELLES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LA LOI

En Côte d'Ivoire, les blogueurs, influenceurs et activistes devront désormais exercer leurs activités dans le respect des nouvelles dispositions juridiques qui seront bientôt votées par l'Assemblée nationale. En effet, les projets de lois modifiant la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017, portant régime juridique de la presse et celle de la communication audiovisuelle, adoptés mardi 18 octobre dernier par la Commission Recherche de la science, de la technologie et de l'environnement (Crste), présentent une innovation majeure : ils stipulent que la diffusion de contenus audiovisuels de toutes plateformes de blogueur, activiste ou influenceur disposant de plus de 50 000 abonnés en ligne, n'a pas le caractère de correspondance privée et est, par conséquent, soumise au respect des principes généraux de la communication audiovisuelle tels qu'énoncés à l'article 3 de cette loi.



LE PREMIER MINISTRE ASSURE ÊTRE À « L'ÉCOUTE » DES FEMMES ENTREPRENEURS

Le gouvernement ivoirien, par la voix du Premier Ministre Patrick Achi, assure "être à l'écoute" des femmes entrepreneurs quel que soit leur domaine d'activité, afin de les aider et promouvoir l'entreprenariat féminin. Le Chef du gouvernement a reçu lundi 24 octobre 2022 à un déjeuner les femmes « ambassadrices » du Forum de l'emploi et de l'entreprenariat féminin (FEEF), en prélude à la 9ème édition de ce forum qui se tiendra du 11 au 12 novembre, à Abidjan. Le Premier Ministre est le parrain de cette édition placée sous le thème "Écrire l'histoire". Selon lui, au-delà des questions de genre, il faut promouvoir l'entreprenariat féminin qu'il soit à but lucratif ou humanitaire, afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes entrepreneurs elles-mêmes.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic.







Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG). Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

SOLIDAIRE





Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale